

■ **AAP Auto Accidentée S.A. en liquidation**, à Penthaz, CH-550-0172872-6, en faillite (FOSC du 31.08.2007, p. 17/4090050). La procédure de faillite ayant été clôturée le 19 mai 2008, la raison de commerce est radiée d'office, conformément à l'art.159, al.5, lit.b ORC.  
Registre journalier no 6058 du 20.05.2008  
(04491244 / CH-550.0.172.872-6)